

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 juin 2014 une note d'information simplifiée définitive relative à l'ouverture du capital, par souscription à des parts de FCPE, réservée aux salariés du groupe SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY (SEC) au Maroc.

Cette ouverture du capital sera réalisée par l'émission et / ou la cession d'un maximum de 10 000 000 actions. Le prix de souscription est de 11,94 euros soit 133,73 MAD.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales marocaines : Conseil Eau Environnement et Energie, Degremont Maroc, Lyonnaise des Eaux de Casablanca, Metalimpex Maroc, Sita Blanca, Sita El Beida, Sita Atlas, Sita Maroc, Sita Maroc Recycling et société des Eaux de l'Oum Er Rbia.

La note d'information définitive simplifiée est complétée par le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D14-0360 en date du 14 avril 2014, le document d'informations clés pour l'Investisseur du compartiment « SUEZ Environnement International-SE Multiple 2014 P INT » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° (C) 990000112719, le document d'informations clés pour l'investisseur du compartiment « SE Classique INT Relais 2014 » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° (D) 990000112729, le document d'informations clés pour l'investisseur du compartiment « SE Classique INT » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000106649 pour les parts « C » et 990000106659 pour les parts « D », le Règlement du FCPE « SUEZ Environnement International » et le Règlement du PEGI mis en place le 14 juin 2011 et son avenant du 20 janvier 2014.

L'intégralité de la note d'information définitive simplifiée visée par le CDVM ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines du groupe SEC.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/017/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières